



Comité Technique Local Val d'Oise du 2 avril 2019

Compte-rendu des représentants CGT

Répartition des sièges du CTL depuis les élections de décembre 2018 : CGT 33,91 % soit 3 sièges, Solidaires 30,92 % soit 3 sièges, FO 26,67 % soit 3 sièges, CFDT 8,51 % soit 1 siège

Ordre jour :

1. Procès-verbal du CTL du 19 novembre 2018 (pour approbation) ;
2. Formation professionnelle : bilan 2018, plan local de formation (pour avis) ;
3. Bilan de la campagne des entretiens professionnels en 2018 (pour information) ;
4. Plan de mobilité (pour information) ;
5. Modification des horaires d'ouverture de la DDFIP, des trésoreries de Vald'Oise amendes et Cergy collectivités (pour avis) ;
6. Exécution budgétaire 2018 et projet de budget 2019 (pour information) ;
7. Organisation de la campagne IR/TH 2019 (pour information) ;
8. Point RNF (pour information) ;
9. Installation du SDIF (pour information) ;
10. Questions diverses :
 - le projet de « géographie revisitée » et sa déclinaison dans le Val d'Oise

Formation professionnelle : bilan 2018, plan local de formation

La direction du Val d'Oise a compté cette année 108 animateurs contre 112 l'année dernière. 1086 collègues ont bénéficié au moins d'une formation soit une hausse de 5 % par rapport à 2017. Mais cette progression est imputable au dispositif de formation PAS qui était obligatoire.

La CGT Finances Publiques 95 s'est interrogée sur les 29 agents en trésorerie " exclus " de la formation (c'est-à-dire qu'ils n'ont suivi aucune formation les 3 dernières années). En effet, lors de nos tournées HMI, certains collègues ont déclaré qu'ils n'avaient plus le temps de se former car noyés sous la masse de travail. La direction a répondu que les chefs de service faisaient remonter les besoins en formation à l'issue des entretiens d'évaluation mais aucun refus de demande de formation n'a été relevé.

Nous avons également fait remarquer que l'équipe de la formation professionnelle était composée de 3 collègues (au lieu de 6 en 2017). La direction nous a répondu qu'un collègue des RH est venu entre-temps renforcer les effectifs et qu'aucun écrêtement n'a eu lieu.

La CGT a également rappelé la formation catastrophique sur le PAS aussi bien au niveau de la forme (trop tardive) qu'au niveau de fond (trop de questions étaient restées en suspens).

VOTE : POUR à l'unanimité

Bilan de la campagne des entretiens professionnels en 2018 (pour information)

1032 entretiens d'évaluations ont été réalisés. 58 évaluations ont été effectuées sans entretien (13 refus et 45 pour des motifs d'absence prolongée ou de scolarité).

4 recours (15 en 2017) ont été effectués devant l'autorité hiérarchique qui a répondu favorablement, au moins partiellement, à 3 recours (9 en 2017).

1 recours a été porté en CAPL (6 en 2017) qui a maintenu l'évaluation professionnelle faite par l'évaluateur. La CAPN n'a pas été saisi (1 recours de 2nd niveau avait été formulé en 2017).

Concernant les 13 refus d'entretien, la CGT a demandé s'il y avait un phénomène groupé dans un service.

La direction a répondu par la négative et a expliqué qu'il s'agissait pour la plupart lié à des convictions syndicales.

Plan de mobilité (pour information)

Un plan de mobilité est un ensemble de mesures incitatives qui visent à favoriser l'usage des modes alternatifs à la voiture particulière, pour des déplacements individuels ou professionnels vers un lieu d'activité (une entreprise, une administration, une collectivité).

Le plan de la DDFiP 95 s'articulera autour de 4 axes :

- le premier axe porte sur des mesures de communication et de sensibilisation, notamment sur les questions d'environnement et santé et sur la promotion des modes alternatifs à la voiture existant ;
- le deuxième axe concerne les mesures incitatives envisagées pour développer les alternatives à la voiture individuelle ;
- le troisième axe vise à inscrire la DDFiP dans la démarche éco-responsable pour sa flotte de véhicules ;
- le dernier axe vise à limiter les déplacements des agents.

La direction a précisé en outre que des places seront réservées dans les parkings des CfiP pour le covoiturage.

La CGT a affirmé qu'il serait tout aussi incitatif de rembourser totalement les frais de transport en commun ou l'installation des douches pour les collègues qui viennent en vélo ou en courant. La directrice a répondu que la faisabilité des travaux était compliquée et coûteuse mais que la question restait ouverte.

Nous avons également déclaré que nous ne pouvons qu'apprécier ce genre d'initiative mais qu'en est il de l'écologie lorsque tout le courrier de la DDFiP est acheminé vers Cergy pour repartir à la Poste, et que l'impression des documents par ClicEsi est faite à des centaines de kilomètres du Val d'Oise sous rétexte de faire des économies d'affranchissement ? La directrice a répondu qu'elle était liée par des contraintes budgétaires...

Modification des horaires d'ouverture de la DDFiP, des trésoreries de Val d'Oise Amendes et Cergy Collectivités

Il est proposé d'aligner les horaires d'ouverture de la DDFiP pour l'accueil physique sur ceux des trésoreries de Val-d'Oise amendes et de Cergy collectivités soit :

- lundi, mardi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-16h ;
- mercredi et jeudi : 9h-12h30.

Cette décision va dans le bon sens puisqu'elle a tenu compte de la demande des collègues de continuer à fermer l'accueil du public les mercredi après-midi et jeudi après-midi (au départ du projet, la direction avait annoncé que les trésoreries de VOA et Cergy Coloc seraient ouvertes au public toute la semaine à compter de leur installation à la préfecture).

Toutefois, la CGT a relayé la demande des collègues de Val d'Oise Amendes qui préféreraient finir à 12h et reprendre à 13h car il serait difficile pour eux d'arriver avant 13h à la cantine avec les horaires proposés. La directrice a répondu qu'une communication va être faite au gestionnaire des files d'attente de la préfecture pour éviter les bouchons à 12h30, mais qu'elle conservait la fermeture à 12h30.

VOTE : POUR à l'unanimité

Exécution budgétaire 2018 et projet de budget 2019

La CGT a demandé si l'augmentation des postes " entretien courant " et " frais de déplacement " dans le budget prévisionnel était liée aux restructurations futures. La direction a répondu par la négative.

Organisation de la campagne IR/TH 2019

- Au plan national, le calendrier de remise à la Poste est échelonné entre les 28 mars et 23 avril. Pour le Val d'Oise, les remises se concentrent sur la période du 9 avril (52 % des plis) au 23 avril (100%) ;
- Les dates limites de déclaration sont fixées au jeudi 16 mai 2019 pour le dépôt des déclarations papier et au mardi 4 juin 2019 pour les déclarations en ligne des départements 50 à 974/976.

La campagne 2019 sera spécifique avec la première déclaration déposée dans le contexte du Prélèvement à la source (PAS) et l'annulation de l'impôt 2018 avec le CIMR.

Plusieurs PLSU seront mis à disposition dans les accueils des CfiP (4 à Argenteuil, 6 à Cergy, 3 à Ermont, 2 à St Leu).

La CGT a demandé sur le numéro national PAS répondait à d'autres questions que sur le PAS. La direction a répondu qu'elle allait se renseigner.

Point RNF

À compter du 1er septembre 2019, la DDFIP du Val-d'Oise ne sera plus comptable assignataire en matière de produits divers mais conserve la mission de recouvrement pour le stock des restes à recouvrer à cette date. Sur les 18578 titres à solder, il y en a beaucoup qui ont très peu de chances d'être recouverts. Une réunion s'est tenue le 5 avril avec les agents pour définir un nouveau mode de pilotage permettant d'amorcer une diminution rapide du stock de RAR.

La CGT a demandé si le problème lié à la poussière causée par les travaux au RDC était résolue. La direction a répondu que la zone a été nettoyée par des prestations de nettoyage approfondi. Plusieurs collègues (6) seront en zone de repli au 3ème étage.

Installation du SDIF

L'installation du SDIF est prévue pour le 01/09/2019 au bâtiment A du CfiP de Cergy : le PELP au RDC et le PTGC au R+1.

La CGT a fait remarquer que le RDC était trop petit pour accueillir les collègues. La direction a répondu que ce sera revu lors des GT.

En outre, l'activité des géomètres sera recentrée sur l'activité fiscale plus que sur le plan cadastral.

Questions diverses :

• le projet de « géographie revisitée » et sa déclinaison dans le Val d'Oise

- A la demande de la CGT, FO et Solidaires, ce point a été ajouté à l'ordre du jour. La directrice a commencé le débat par : " **Quelle était la question ?** " !

Nous avons répondu que les collègues voulaient connaître la feuille de route du 95 sur les restructurations et les suppressions d'emplois pour les années à venir à l'image de certaines directions qui l'ont dévoilée. Elle a dit qu'il s'agissait probablement de directions préfiguratrices et que le Val-d'Oise n'en faisait pas partie et que la maquette n'était pas encore validée par la DG pour être diffusée. La directrice a confirmé avoir rempli les tableaux que la DG a commandé, mais elle a refusé de nous dire ce qu'elle y avait indiqué. Cette affirmation suffit à nous prouver, s'il en était besoin, que les projets se font en secret dans le dos des agents. L'annonce sera faite probablement avant l'été.

La CGT a jugé cette réponse inadmissible car les collègues sont en attente de connaître leur avenir et que la crainte d'une annonce précipitée et hors instance comme nous l'avons vécue précédemment est réelle. La directrice a répondu que la situation n'était pas identique car lors du déménagement du bloc professionnel de Garges (et du reste par cascade), elle était liée à la validation de la DG sur le transfert des emplois au Tagerfip alors qu'ici, il s'agit d'un plan pluri-annuel. Bref, du blabla pour nous dire qu'on n'en saura pas plus... Elle a également ajouté que la DDFIP se dirigeait vers des restructurations qui ne nécessiteraient pas beaucoup de déplacements pour les collègues.

La CGT a ajouté que l'insécurité de l'emploi et du salaire participait à l'augmentation des RPS, ce à quoi elle a répondu qu'il n'y avait pas de licenciement prévu. Et quid des externalisations et des détachements d'office dans le cadre de la mise en place des agences comptables ?

- Nous avons également interrogé la direction sur l'intoxication alimentaire qui a eu lieu à la cantine de Cergy. La direction a répondu que des analyses étaient en cours et qu'un mail sera envoyé dès que les résultats seront connus.

- La CGT a demandé si l'affection des collègues de la cantine de Cergy était connue. La direction a répondu que les 3 collègues en question seront affectés à la division Budget, Immobilier et Logistique.